



## Traité 'Orla

### Michna 11 - Chapitre 2

שָׁאָר שֶׁל חָלִין וְשֶׁל תְּרוּמָה שְׁנִפְלָו לְתוֹךְ עַסְתָּה,  
לֹא בָּזָה כִּי לְפִמְצָז וְלֹא בָּזָה כִּי לְפִמְצָז,  
וּנְצָטְרָפָו וּחְמָצָאו,  
רַבִּי אַלְיָזֶר אָמָר:  
אַחֲרַ פְּאַחֲרֹן אָנִי בָּא.  
וּמְכָמִים אָמָרִים:  
בֵּין שְׁנִפְלָל אֶסְטוּר בְּתִחְלָה, בֵּין בְּסֹוף,  
לְעוֹלָם אִינוּ אֶסְטוּר,  
עַד שְׁיָהָא בּוּ כִּי לְפִמְצָז:

Si de la levure profane et une autre de Térouma sont tombées dans une pâte, chacune d'elles étant insuffisante pour fermenter la pâte mais dont la réunion produit cet effet, il faut, selon Rabbi Eli'ézer, se guider d'après la seconde levure mêlée (et, si elle est de Térouma, le tout est interdit au profane). Selon les autres Sages, il importe peu que la levure interdite y soit tombée la première, ou non ; en tous cas, elle n'entraîne l'interdit que si elle suffit à fermenter la pâte.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)